

Et sur la proposition d'amendement de M. Lambert (Edmonton-Ouest), appuyé par M. Korchinski,—Que la motion soit modifiée par le retranchement de tous les mots qui suivent le mot «Que» et leur remplacement par ce qui suit:

«le budget du gouvernement n'offre pas de réductions suffisantes d'impôt et d'autres stimulants économiques propres à susciter une expansion dynamique de l'économie canadienne qui est présentement affligée par la hausse de l'inflation et le taux élevé du chômage, et que la réforme fiscale envisagée, non seulement ne compense pas, pour autant, les déficiences ci-dessus mentionnées, mais ne contient pas non plus les éléments nécessaires pour une expansion soutenue de la croissance et de l'activité économique canadienne, et pour l'élimination de la pauvreté et le maintien de programmes de sécurité sociale nécessaires.»

Le débat se poursuit;

Du consentement unanime, le bill S-14, Loi concernant la construction d'un pont international pour la circulation routière entre Fort Frances, Ontario et International Falls, Minnesota, est lu une deuxième fois, étudié en comité plénier, rapporté sans amendement, agréé à l'étape du rapport, lu une troisième fois et adopté.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au Greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4) b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Thomson (Battleford-Kindersley) en remplacement de M. Barnett sur la liste des membres du comité permanent des affaires indiennes et du développement du Nord canadien.

États et rapports déposés auprès du Greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. Trudeau, membre du conseil privé de la Reine, —Copies (en français et en anglais) d'une proposition de

décret du conseil autorisant le lancement d'une proclamation créant un département d'État chargé des affaires urbaines, en conformité des dispositions des articles 14 et 15 de la Loi sur les départements et ministres d'État. (Document parlementaire n° 283-1/191).

Par M. Chrétien, membre du conseil privé de la Reine, —Rapport (en français et en anglais) de l'auditeur général concernant l'examen des comptes et des états financiers de la Commission des champs de bataille nationaux pour l'année terminée le 31 mars 1971, conformément à l'article 12 de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, chapitre 57, Statuts du Canada, 1907-1908, et les articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952. (Document parlementaire n° 283-1/194).

Par M. Lang (Saskatoon-Humboldt), membre du conseil privé de la Reine, —Rapport (en français et en anglais) relatif à la Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides pour l'année financière terminée le 31 mars 1971, conformément à l'article 12 de ladite loi, chapitre 26, Statuts du Canada, 1960-1961. (Document parlementaire n° 283-1/257).

Par M. MacEachen, membre du conseil privé de la Reine, —Exemplaires des décrets, ordonnances et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 23 juin 1971, conformément à l'article 7 de la Loi sur les Règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 283-1/338A).

Par M. Olson, membre du conseil privé de la Reine, —Rapport (en français et en anglais) de la Société agricole, y compris les comptes et les états financiers certifiés par l'auditeur général, pour l'année financière terminée le 31 mars 1971, conformément aux articles 85(3) et 87(3) de la Loi sur l'administration financière, chapitre 116, S.R.C., 1952.—(Document parlementaire n° 283-1/142).

Par M. Sharp, membre du conseil privé de la Reine, —Rapport (en français et en anglais) concernant les travaux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour l'année financière terminée le 31 mars 1971, conformément à l'article 3 de la Loi sur l'Organisation de l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies, chapitre 122, S.R.C., 1952. (Document parlementaire n° 283-1/151).

A 5 h. 16 de l'après-midi, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi en onze heures du matin, en conformité des dispositions de l'ordre adopté le mercredi 16 juin 1971.

L'Orateur,
LUCIEN LAMOUREUX.